

ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS

Pôle métropolitain du Genevois français
SIEGE : 15 avenue Emile zola
74100 ANNEMASSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

OBJET :

Séance du 6 octobre 2021

RECOURS AU
SERVICE DE MISE A
DISPOSITION
D'AGENTS DU
CENTRE DE GESTION
DE HAUTE-SAVOIE

N° BU2021-18

Nombre de délégués
titulaires
en Exercice : 16
Nombre de délégués
Présents : 9
Pouvoirs : 4

L'an deux mil vingt et un, le six octobre à onze heures
trente, le Bureau, dûment convoqué, s'est réuni à
Annemasse sous la présidence de Monsieur Christian
DUPESSEY, Président,

Convocation du : 30 septembre 2021

Secrétaire de séance : Gabriel DOUBLET

Membres présents :

- Délégués titulaires :

M. Christian DUPESSEY – M. Vincent SCATTOLIN –
M. Pierre-Jean CRASTES – M. Marin GAILLARD –
Mme Catherine BRUN – Mme Aurélie CHARILLON – M.
Gabriel DOUBLET – M. Jean-Claude GEORGET – Mme
Nadine PERINET

- Délégués représentés :

Mme Chrystelle BEURRIER donne pouvoir à M Gabriel
DOUBLET – M. Sébastien JAVOGUES donne pouvoir à
Mme Nadine PERINET – Mme Carole VINCENT donne
pouvoir à M. Pierre-Jean CRASTES – M. Benjamin
VIBERT donne pouvoir à Mme Catherine BRUN

- Délégués excusés :

Mme Chrystelle BEURRIER – M. Stéphane VALLI –
M. Sébastien JAVOGUES – Mme Carole VINCENT –
M. Philippe MONET – M. Benjamin VIBERT – M.
Christophe ARMINJON

RECOURS AU SERVICE DE MISE A DISPOSITION D'AGENTS DU CENTRE DE GESTION DE HAUTE-SAVOIE

Vu la loi n° 84-53 du 23 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale, et le décret n° 2008-580 du 18 juin 2008 ;

Considérant que le Centre de Gestion de la Haute-Savoie propose la mise à disposition d'agents pour effectuer des remplacements, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité ;

Considérant que le Pôle métropolitain du Genevois français doit, dans certains cas, faire face rapidement à des remplacements d'agents titulaires indisponibles pour des raisons de maladie, maternité ou autres, dans le cadre de vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire, d'accroissement temporaire d'activité et d'accroissement saisonnier d'activité ;

Monsieur le Président, propose pour le bon fonctionnement des services du Pôle métropolitain de Genevois français et plus particulièrement de son pôle administratif et politiques contractuelles, de recourir à la mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire, conformément au modèle de la convention ainsi qu'aux conditions financières, joints en annexe.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **VALIDE** le principe de recourir au service de mise à disposition d'agents du Centre de Gestion de la Haute-Savoie chaque fois que cela s'avérera nécessaire.
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions et éventuels avenants permettant de faire appel à ce service, ainsi que toutes les pièces, de nature administrative, technique ou financière, nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Président certifie le caractère exécutoire du présent acte transmis en Préfecture d'Annecy le 12/10/21

Publié ou notifié le 12/10/21

Le Président,
Christian DUPESSEY



The seal of the Pôle Métropolitain du Genevois Français is circular. It features a central figure, likely a personification of justice or law, holding a scale and a sword. The text 'Pôle Métropolitain du Genevois Français' is written around the perimeter, and 'R.F.' is at the bottom.